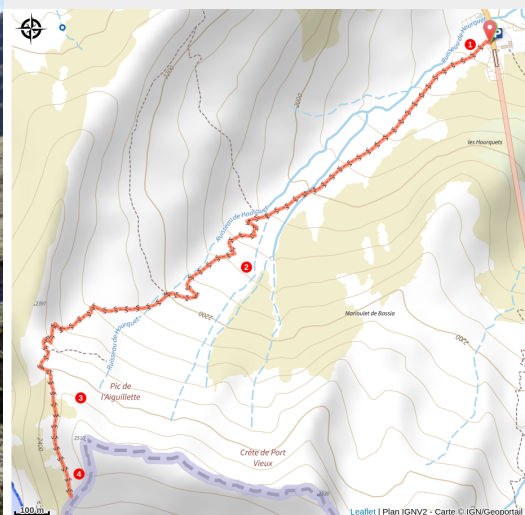


RANDO - Pic de l'Aiguillette



Une ascension sauvage et confidentielle vers un sommet frontalier peu fréquenté, pour les amateurs de silence et de panoramas à couper le souffle, face aux massifs d'Ordesa, du Campbieil et du Néouvielle. Au sommet du Pic vous pourrez contempler la vallée espagnol du rio Cinca.

L'itinéraire débute dans un univers rocailleux et silencieux, juste au-dessus du tunnel de Bielsa. Très vite, le sentier s'élève à travers landes d'altitude et blocs granitiques, entrecoupé de vues plongeantes sur la Neste de Saux. Plus on monte, plus le décor devient minéral et austère. Le versant espagnol apparaît par paliers, jusqu'à la crête finale, d'où l'on domine à la fois le cirque de Barrosa, les vallées d'Aragnouet, et les grands sommets du Mont-Perdu, du Campbieil et du Néouvielle.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 3 h

Longueur : 5.0 km

Dénivelé positif : 613 m

Difficulté : Difficile

Échelle de cotation :

Risque : 2 - Assez facile

Technicité : 4 - Assez difficile

Effort : 4 - Assez difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Cols et Sommets, Point de vue et paysages

L'ambiance est sauvage, lumineuse, avec une forte sensation de hauteur.

Itinéraire

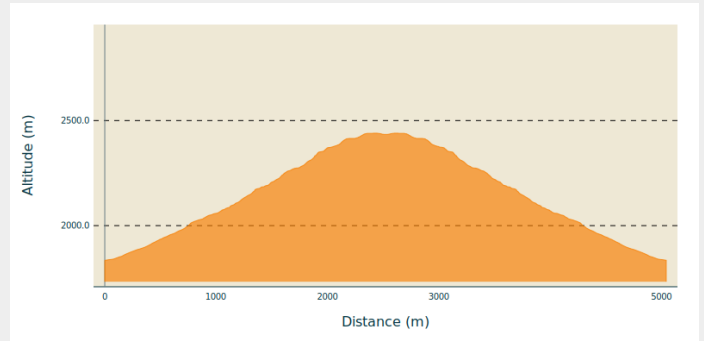
Départ : Parking du tunnel Aragnouet - Bielsa

Arrivée : Parking du tunnel Aragnouet - Bielsa

Balisage :  PR

Communes : 1. Aragnouet

Profil altimétrique

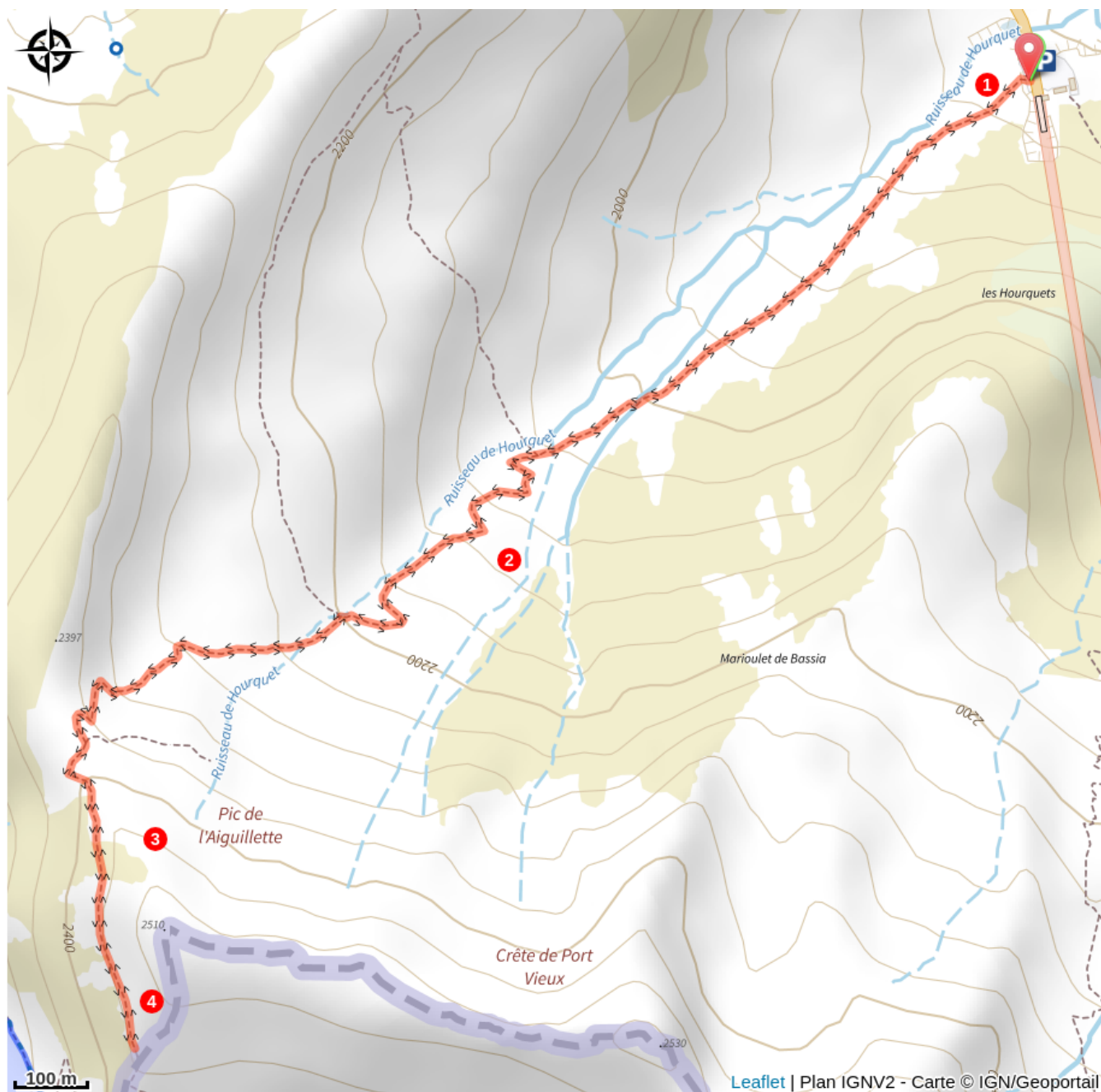


Altitude min 1833 m Altitude max 2440 m

1. Départ : depuis le parking du tunnel d'Aragnouet-Bielsa (1825 m), côté français.
2. Suivre le début du sentier sur une trace non balisée, longeant un petit vallon herbeux menant au col situé sous le pic.
3. Une crête pierreuse conduit ensuite au Pic de l'Aiguillette (2517 m). Dernier ressaut en terrain d'éboulis, pente soutenue.
4. Vue panoramique au sommet sur le Pic de la Munia, la vallée de Bielsa, les lacs de Barroude, et les crêtes d'Ordesa. Retour par le même itinéraire.

Zone de montagne sans balisage permanent, fréquentée par les isards. Attention en cas de brouillard ou de neige tardive.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Itinéraire estival

Accessible hors période d'enneigement. La montagne vit et évolue : informez-vous et avancez prudemment.

Zone pastorale

Cet itinéraire se situe dans une zone pastorale. Vous êtes donc sur le territoire des troupeaux de vaches et de brebis, et pas l'inverse. Pour rappel, vous devez garder vos distances avec les troupeaux et votre chien doit être tenu en laisse. Une signalétique rappelle la conduite à tenir dans ces zones.

Recommandations

Zone de montagne sans balisage permanent, fréquentée par les isards. Attention en cas de brouillard ou de neige tardive.

Itinéraire pour randonneurs confirmés, ayant une connaissance du milieu montagnard en toute saison.

Matériel

Le terrain et les aléas météo imposent un équipement adapté :

Sac à dos, chaussures de marche avec semelle épaisse crantée, 1 en-cas pique-nique, réserve alimentaire, prévoir minimum 1 litre 1/2 d'eau par marcheur (conseil sécurité montagne : mini 1/2 litre d'eau/ heure de marche). casquette, lunettes, protection solaire indice 50, vêtements imperméables et chauds, mini trousse 1er secours, sifflet, gants, bonnet, couteau.

Téléphone + batterie externe.

Bâtons de marche - à savoir utiliser.

- Carte IGN TOP 25 Néouvielle Vallée-d'Aure PNP (1748 ET) (échelle 1/25 000).
- topo guide ou des fiches pratiques.

Comment venir ?

Accès routier

Emprunter la D173 jusqu'au tunnel Aragnouet - Bielsa

Parking conseillé

Parking du tunnel d'Aragnouet - Bielsa

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d'escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d'Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

OT de Piau

2 chemin des Myrtilles, 65170
ARAGNOUET

infos@piou-engaly.com

Tel : 05 62 39 61 69

<https://piou-engaly.com/fr>

